# PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU 08 AVRIL 2024

à 20h30 à la salle du conseil de LACROST

Sous la présidence de : Gérard THIELLAND, Maire **Secrétaire de séance :** Daniel GALLUCHOT

Date de la convocation: 03 avril 2024

**Présents :** Gérard THIELLAND, Delphine VOIR, Valérie JOLY, Arnaud PETITET, Daniel GALLUCHOT, Maryse LECUELLE, Christine VIALAY, Jérôme HENRY, Gérard RONSAT-FICHET, Céline DUFOSSE, Nelly VAILLANT dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Excusés: Hamit KILIC, Marie-Claude GONTHIER, Ludovic KIELBASA

### **ORDRE DU JOUR:**

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2024
- 2. Affectation des résultats annule et remplace celle du 11 mars 2024
- 3. Vote des taxes locales
- 4. Vote du budget primitif 2024 du budget assainissement
- 5. Vote du budget primitif 2024 du budget principal
- 6. Vote des subventions 2024 aux associations
- 7. Compte-rendu du conseil d'école du 19 mars 2024
- 8. Compte-rendu du SIERL du 21 mars 2024
- 9. Compte-rendu de la police de l'eau sur la conformité des performances du système de collecte et de la station d'épuration

#### Le conseil:

- 1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 MARS 2024
- → APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil du 11 mars 2024.
- 2. AFFECTATION DES RÉSULTATS ANNULE ET REMPLACE CELLE DU 11 MARS 2024 :

→AFFECTE les résultats du compte administratif 2023 du budget principal soit 270 346.99 € au budget primitif 2024 comme suit :

Restes à réaliser en dépenses : 131 800.15 € Restes à réaliser en recettes : 60 999.00 € Solde reste à réaliser : - 70 801.15 €

145 313.94 € en investissement au compte 1068. 125 033.05 € en fonctionnement au compte 002.

Investissement déficit 2023 = 79 820.58 € reste en dépenses d'investissement au compte 001 au BP 2024.

#### **3.VOTE DES TAXES LOCALES:**

→ Vu les articles **1379**, **1407** et suivants, 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts relatifs aux impositions directes locales et à leur vote,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 absentions ;

**DÉCIDE** de maintenir les taux communaux pour l'année **2024** comme suit :

- taxe d'habitation sur les résidences : 15.64 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 35.77 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 48.11 %

**CHARGE** Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

#### 4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ASSAINISSEMENT:

- → **VOTE** le budget primitif assainissement 2024 qui s'équilibre ainsi :
- Dépenses et recettes de d'exploitation : 92 730 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 141 910 €

# 5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET PRINCIPAL:

- → **VOTE** le budget primitif principal 2024 qui s'équilibre ainsi :
- Dépenses et recettes de d'exploitation : 659 384.05 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 421 015.11 €

#### 6. VOTE DES SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS:

→ **VOTE** comme suit les différentes subventions 2024 : Lyre agricole 1200 €, Comité des fêtes : 110 €, Société de chasse : 150 €, Les Baladins du Tournugeois : 300 €, Lacrost patrimoine : 200 €, Don du sang : 100 €.

#### 7. COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 MARS 2024 :

- → ENTEND le compte rendu du conseil d'école du 19 mars 2024.
- 8. COMPTE-RENDU DU SIERL DU 21 MARS 2024:
- → ENTEND le compte-rendu du S.I.E.R.L du 21 mars 2024.
- 9. COMPTE-RENDU DE LA POLICE DE L'EAU SUR LA CONFORMITÉ DES PERFORMANCES DU SYSTEME DE COLLECTE ET DE LA STATION D'ÉPURATION :

→ ENTEND le compte-rendu de la police de l'eau sur la conformité des performances du système de collecte et de la station d'épuration.

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard THIELLAND